

---

**PROVINCE DE QUÉBEC**42<sup>E</sup> LÉGISLATURE1<sup>RE</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 2 JUIN 2020

---

**CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 2 juin 2020*

Aujourd'hui, à dix-neuf heures cinq, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 15 Loi sur la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.